

Boulevard St-Germain. Lots 454 118, 119 et 120, terrains 25 x 121, chacun. L. Cousineau et E. Gohier à Joséphine Blain, veuve de Abel Simard; \$450 [63096].

Lot 209, avec maison etc., terrains sup. 25 arpents, 87 perches et 162 pieds. Les droits de Olympe St Aubin, épouse de Alfred Beaulieu et al à Arthur St-Aubin; \$600 et autres considérations [63099].

Lot 209, avec maison etc., terrain sup. 25 arpents, 87 perches et 162 pieds. Les droits de Marcelin St-Aubin, épouse de Emery Noël à Arthur St-Aubin; \$100 [63100].

Avenue Macdonald. Lots 465-504 et 505, terrains 25 x 100 chacun vacants. L. Cousineau et E. Gonier à F. X. Michaud; \$200 [63154].

#### SAULT AUX RECOLLETS

Rue St-Hubert. Lot 489-127, terrain 25 x 87. H. V. Meredith à Onésime Martineau; \$55 [63088].

Lot 499, terrain sup. 1 arpent 37 perches et 162 pds. Louis Croiseau dit Larose à Alfred Jubinville dit Berthiaume; \$300 et hypothèques [63134].

#### LACHINE

Lots 80 et 81, terrains sup. 8002 pour l'un et 8023 pds pour l'autre. Chs. Alf. Harcourt à Mary Russell Meredith, épouse de John B. J. Layton; \$1,000 [63123].

Rue Salisbury. Lot 916-191, terrain 48 x 100. Armstrong & Cook à Frederick Whyte; \$110 [63135].

#### ILE BIZARD

Lot 46, avec maison, etc., terrain 37 x 192 d'un côté et 184 de l'autre, sup. 6956 pds. Do-it-hé Payment à Hector Théoret; \$700 [63105].

#### POINTE AUX TREMBLES

Lot pt 180, 227 et 228, terrain 80 x 5 arpents, 8 perches et 9 pds. Achille Dubreuil à La Cie du Chemin de Fer Châteauguay et Nord; \$205.80 [63145].

Lot pt 206, terrain 80 pds x 4 arpents. Joséphine Mathieu Vve de Benj. Cormier à La Cie du Chemin de Fer Châteauguay et Nord; \$176 [63146].

Lot pt. 72, terrain 80 x 1 arpent et 5 perches. Trefflé Bleau & Eugène Bleau à La Cie du chemin de fer Châteauguay & Nord; \$47 [63147].

Lot pt. 85, terrain 80 pds x 2 arpents. Cyrille Durocher à La Cie du chemin de fer Châteauguay & Nord; \$90 [63148].

Lot pt. 181, terrain 80 pds x 1 arpt, 6 perches et 9 pds. Frs. Bricault dit Lamarche à La Cie du chemin de fer Châteauguay & Nord; \$50 [63149].

Lot pt. 87, terrain 80 pieds x 2 arp., 3 perches et 9 pds. Marie England, veuve John Clark & Wm C. Clark à la Cie du chemin de fer Châteauguay & Nord; \$162 [63150].

Lot pt. O. 233. Joseph McDuff à La Cie du chemin de fer Châteauguay & Nord; \$2000 [63151].

### VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 1er au 8 septembre 1896.

#### DISTRICT D'ARTHABASKA

Albert Lacerte vs Jos Frigon et al.

Ste-Clothilde de Horton — 1o Un lot de terre situé au 4e rang connu sous le No 144; 2o La moitié indivise du lot de terre No 149, situé au 4e rang, avec bâtisses.

Vente le 5 sept., à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

#### DISTRICT DE QUÉBEC

Joseph Côté vs F. X. Gagnon.

St Agapit. — 1o Le lot 31 étant une terre située concession Davidson sud — circonstances et dépendances. 2o La partie du lot No 126 situé rang des Pointes — avec bâtisses. 3o La partie du lot No 125 situé rang des Pointes, contenant 54 arpents — circonstances et dépendances. 4o Le lot No 521 situé au 3ème rang de la paroisse de St Antoine de Tilly — circonstances et dépendances.

Vente le 5 septembre, à 10 h. a.m., à la porte de l'église St Agapit pour les 2 premiers lots et le 8 septembre, à 10 h. a.m., à la porte de l'église Ste Appolinaire pour les 2 autres.

#### DISTRICT D'IBERVILLE

Dame Elmire Massé vs Michel Beauvais

St-Gregoire le Grand — Une terre située rang Chartier, contenant 60 arpents en superficie et désignée sous le No 381, avec bâtisses.

Vente le 8 septembre, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

#### DISTRICT DE TERREBONNE.

Antoine Desjardins vs Noé Bouvrette.

St-Canut — Un emplacement connu sous le No 97-16, avec bâtisses.

Vente le 5 sept., à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

#### DISTRICT DE GASPÉ

Sophia Louisa Stewart et vir et al vs Mathew Stewart.

Nouvelle-Ouest — Tous les droits, titres et intérêts appartenant aux susdits demandeurs et qu'ils peuvent avoir avec le défendeur sur la propriété indivise suivante aux lots de terre: les lots depuis 54 à 71 à l'exception des lots 55, 58 et 59 qui ont été vendus, étant situés au 1er rang.

Vente le 8 sept., à 10 h. a.m. au bureau d'enregistrement à St. Joseph de Carleton.

## La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 22 août 1896.

Chez J. H. Macduff, architecte.

Rue Notre-Dame, No 2310. Une bâtisse, rue Silby, Westmount, à 3 étages, formant 3 logements.

Maçonnerie, Cholette & Gagnon.  
Charpente et menuiserie, I. Lalonde.  
Couverture, Bernier Frère.  
Plombage, D. Dugas.  
Brique, J. Deslauriers.  
Enduits, S Gosselin.  
Peinture et vitrerie, F. Brisebois.  
Propriétaire, J. Lalonde.

#### PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Réparations et restauration de 3 bâtisses, formant 6 logements, situées rue Aymer Nos 4) à 53, coût \$3,707. Propriétaire, J. D. Clifford; charpente et menuiserie, Phaneuf & Doré.

#### NOTES

M. J. H. Macduff est à préparer le plan et devis pour un couvent à St-Henri de Montréal, ainsi que pour 4 cottages devant être érigés sur l'avenue Claudeboyné, Westmount; MM. Macduff, Itzweire & Cie en seront les propriétaires.

Des soumissions seront reçues au bureau de J. Alcide Chaussé, architecte, 153 rue Shaw, jusqu'à midi, le 3 septembre prochain, pour les ouvrages nécessaires à la construction d'une maison, rue St-Denis, pour M. Henri St-Pierre. On ne s'oblige pas d'accepter la soumission la plus basse ni même aucune si on le juge à propos. Plan et devis visible au bureau de l'architecte.

#### PETITES NOTES

Il y a deux sortes de plumes pour les lits et pour les oreillers, celles de la Compagnie "Alaska", 290 rue Guy, Montréal et les autres. Celles-là sont lourdes, mal nettoyées, pleines de poussière, parfois mal odorantes et toujours dangereuses; celles-ci, sont pures, molles, fraîches, jolies. Donc, si vous avez besoin de plumes, écrivez à la Alaska Feather Down Company, 290 rue Guy.

Il y a quelque temps, il s'est produit sur la côte de Nouvelle-Zélande, au nord de Kaipara Harbor, l'échouage simultané de vingt-sept cachalots, à peu de distance les uns des autres. C'était la saison où les cachalots élèvent leurs petits, quittant avec eux les froides latitudes antarctiques jusqu'à l'époque où ils sont suffisamment vigoureux. Cet immense troupeau de cachalots accomplissait sans doute le voyage habituel. Poussé par une tempête, il s'est rapproché des côtes, puis s'est trouvé tout à coup au-dessus des bas-fonds où l'a laissé échoué la mer qui baissait alors. Une maison d'Auckland s'est empressée d'envoyer sur les lieux tout le matériel nécessaire pour opérer la fusion de la graisse de toute cette troupe d'animaux. A ce moment, il s'est trouvé qu'un homme à cheval quise promenait à cheval qui se promenait sur la plage a recueilli une grande quantité d'ambre gris, produit par ces cétacés; il a vendu sa découverte pour quinze mille dollars!

Généralement on considère que, pour envoyer des dépêches télégraphiques, il faut que des fils soient posés entre les deux points qui veulent se transmettre des messages; mais il semble, d'après les recherches très sérieuses de M. Preece, que ce ne soit là qu'une superfétation: il pratique la télégraphie sans fils.

C'est ce qu'on peut appeler la télégraphie par induction. On part du principe suivant, très simple quoique vraiment merveilleux: si deux lignes télégraphiques sont posées parallèlement à une certaine distance, 1, 2 et 3 milles, même, et qu'on envoie une dépêche dans la première ligne, il se forme dans la seconde des courants induits en tout semblables à ceux qui sont lancés dans la première. Par suite, si un récepteur est installé à l'extrémité de la seconde ligne, on y recevra les dépêches qui sont transmises sur la première. M. Preece a passé avec succès à la pratique. Le câble qui relie Oban à Auchincraig, dans l'île de Mull en Ecosse, s'étant rompu, on a posé sur la côte d'Ecosse un fil long de 1½ mille, isolé à la guttapercha, parallèlement à une ligne télégraphique existant dans l'île. La distance entre les deux câbles était de 3½ milles, et, pendant toute la durée de la réparation du câble, on a transmis les messages par induction d'une ligne à l'autre, à travers le détroit.